

Groupe Vision New Look Inc. annonce des résultats significatifs et records pour le troisième trimestre de 2020

Le chiffre d'affaires augmente de 16,8 % sur 12 mois pour s'établir à 86,9 millions \$

Les ventes des magasins comparables progressent de 13,5 % sur 12 mois

Le BAIIA ajusté bondit de 140,8 % et, sur une base diluée, de 141,3 % sur 12 mois

La société lance ses nouveaux sites Webs et ses nouvelles applications iPhone qui, conformément à sa stratégie omnicanal, permettent la prise de rendez-vous d'opticien en ligne et la commande de montures sur mesure

L'intégration de nouvelles technologies se poursuit afin d'améliorer la sécurité dans les magasins et les cliniques malgré la COVID-19

Communiqué de presse - Montréal (Québec), le 5 novembre 2020 : Groupe Vision New Look Inc. (« **Vision New Look** » ou la « **société** ») (TSX: BCI), un chef de file dans la vente au détail dans l'industrie de l'optique au Canada avec ses magasins au Canada et en Floride, a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour les périodes de 13 et de 39 semaines terminées le 26 septembre 2020 (troisième trimestre de 2020) et a fait le point sur les mesures qu'elle a prises en réaction à la COVID-19, les réouvertures de magasins et les nouveaux arrangements financiers. Ce communiqué doit être lu à la lumière du rapport de gestion et des états financiers consolidés intermédiaires pour le troisième trimestre de 2020, qui sont disponibles sur le site de la société à l'adresse www.newlookvision.ca/Investisseurs et également sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Faits saillants financiers et faits saillants de l'exploitation du troisième trimestre de 2020

- Le chiffre d'affaires a augmenté de manière significative de 16,8 % sur 12 par rapport à l'an passé pour s'établir à 86,9 millions \$, ce qui s'explique principalement par la croissance des ventes des magasins comparables et des magasins récemment acquis, contrebalancée par la baisse des ventes causées par la fermeture planifiée de magasins et les bouleversements occasionnés par la COVID-19.
- Les ventes des magasins comparables se sont accrues de 13,5 %, en raison de la demande refoulée attribuable à la fermeture planifiée des magasins au deuxième trimestre et de l'amélioration des procédures d'exploitation.
- Le BAIIA ajusté attribué aux actionnaires s'est établi à 34,7 millions \$, soit une hausse de 20,3 millions \$ ou de 140,8 % par rapport à l'an dernier, et s'est chiffré à 2,22 \$ par action sur une base diluée, soit une hausse de 141,3 %.
- Le bénéfice net attribué aux actionnaires s'est établi à 14,3 millions \$, soit une hausse de 196,5 % comparativement à l'exercice précédent.
- Le bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires a augmenté de 133,5 % pour se chiffrer à 16,2 millions \$, ou à 1,03 \$ par action sur une base diluée.
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont élevés à 34,5 millions \$, soit une hausse de 21,1 millions \$, ou 156,1 %, et se sont établis à 2,20 \$ par action sur une base diluée, soit une hausse de 155,8 % par rapport à l'an dernier.
- La dette nette s'est élevée à 154,1 millions \$, en comparaison de 176,6 millions \$ pour le trimestre précédent.
- À la clôture du trimestre, la situation de trésorerie était solide, se chiffrant à 70,0 millions \$, et le montant disponible sur les lignes de crédit s'établissait à 51,2 millions \$.
- La société a poursuivi activement ses démarches liées à son important portefeuille de possibilités d'acquisition au Canada et aux États-Unis.

Résultats financiers et d'exploitation pour l'exercice à ce jour

Il convient de noter que la société a adopté la norme comptable IFRS 16 *Contrats de location* à compter du premier trimestre de 2020. La société a appliqué une approche rétrospective modifiée; les résultats d'exploitation des exercices précédents n'ont pas été retraités. Les frais d'occupation précédemment comptabilisés à titre de charges d'exploitation sont dorénavant comptabilisés par le biais de l'amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation et de charges d'intérêts sur des obligations locatives.

- Pour l'exercice à ce jour, le chiffre d'affaires s'est chiffré à 182,3 millions \$, ce qui représente une baisse de 18,6 % par rapport à l'exercice précédent. Le BAIIA ajusté attribué aux actionnaires^(a) s'est établi à 51,3 millions \$, ce qui représente une hausse de 23,4 % par rapport à l'exercice précédent.
- L'augmentation du nombre de magasins au cours des 12 derniers mois reflète l'acquisition de 19 magasins et la fermeture planifiée de six magasins, de même que la vente d'une clinique.
- Le bénéfice net attribué aux actionnaires^(a) s'est établi à 1,6 million \$, ou 0,10 \$ par action sur une base diluée, en comparaison de 13,7 millions \$, ou 0,88 \$ par action sur une base diluée, l'an dernier.
- Le bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires^(a) a diminué pour se chiffrer à 7,9 millions \$, en baisse de 10,3 millions \$ par rapport à l'an dernier. Le bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires^(a) s'est établi à 0,50 \$ par action sur une base diluée, en baisse de 57,3 % par rapport à 1,17 \$ en 2019.
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont chiffrés à 53,5 millions \$, en hausse de 47,5 % par rapport à l'an dernier, et ont augmenté de 47,4 % sur une base diluée par action pour s'établir à 3,42 \$.

Mesures prises en réaction à la COVID-19

La COVID-19 a profondément bouleversé la façon dont les détaillants d'optique opèrent à la fois au niveau des magasins que du commerce électronique. Au moment où les achats en ligne gagnent en popularité, les investissements réalisés par Vision New Look dans l'expérience omnicanal et l'anticipation de l'évolution des habitudes des consommateurs complètent et augmentent la présence de ces derniers dans les magasins. Cette approche améliore l'accès à des soins de la vue différenciés, pointus et personnalisés tout en garantissant la sécurité des consommateurs partout au pays. Par ailleurs, notre unité centrale de traitement des verres a pris un virage vers la production de lunettes de protection destinées aux établissements de soins de santé.

Achèvement de la réouverture progressive du réseau

La réouverture progressive des magasins a débuté le 4 mai conformément à la réglementation locale et aux règlements de l'ordre professionnel. La totalité des magasins du réseau Vision New Look avaient rouvert leurs portes à la fin du deuxième trimestre. Avant la réouverture des magasins, la société avait émis des directives strictes en matière de santé et de sécurité, entrepris une formation complète sous la forme de simulations en magasin et fourni à chaque établissement l'équipement de protection individuelle prescrit.

Bilan solide soutenu par de nouveaux arrangements financiers

Au deuxième trimestre de 2020, la société a obtenu un financement bancaire et un financement par emprunts subordonnés supplémentaires d'un montant de 73,9 millions \$ en vue de renforcer son bilan et d'accroître ses liquidités aux fins du financement du fonds de roulement, des acquisitions et de l'expansion. En conséquence, le 26 septembre 2020, elle disposait de fonds en caisse de 70,0 millions \$ de liquidités et de facilités de crédit et d'emprunts subordonnés disponibles de 51,2 millions \$.

Vision New Look continue d'assurer une gestion rigoureuse des charges et des liquidités par la mise en œuvre de mesures proactives visant à recibler les priorités, notamment en optimisant l'utilisation des liquidités, en réduisant les charges, en reportant les dépenses en immobilisations, en suspendant temporairement les versements de dividendes et en revoyant la rémunération des dirigeants à la baisse.

Commentaires du président et chef de la direction

« Vision New Look a surmonté les vents contraires du marché et enregistré d'excellents résultats pour le troisième trimestre, en grande partie grâce à la réouverture progressive de ses magasins à partir de la mi-mai, aussitôt les restrictions levées, a déclaré Antoine Amiel, président et chef de la direction de Vision New Look. Le chiffre d'affaires et les ventes des magasins comparables ont augmenté respectivement de 16,8 % et de 13,5 % sur 12 mois, ce qui, conjugué à une gestion prudente des coûts, donne un élan favorable à la société dont témoigne le fait que le BAIIA a doublé d'un exercice à l'autre. Par ailleurs, la dette nette a fléchi de 22,5 millions \$ par rapport au deuxième trimestre. Nos nouveaux sites Webs et nos applications iPhone, qui s'ajoutent à nos magasins physiques, offrent une expérience conviviale aux clients tout en diversifiant nos flux de rentrée dans le cadre de notre stratégie omnicanal. De surcroît, nous continuons activement de poursuivre nos démarches liées à notre important portefeuille de possibilités d'acquisition au Canada et aux États-Unis. Bien qu'il soit difficile de prévoir l'évolution des restrictions en vigueur et leurs éventuelles répercussions sur les résultats de Vision New Look, nous envisageons l'avenir avec optimisme grâce à la résilience de notre gamme de produits et de services essentiels de premier ordre dans le domaine des soins de la vue, ainsi qu'à notre capacité à nous adapter aux grandes tendances du marché afin de créer de la valeur à long terme pour nos actionnaires. »

Statut du dividende

Le conseil d'administration de la société a suspendu le dividende trimestriel régulier et le régime de réinvestissement des dividendes à compter du 19 mars 2020, et ce, jusqu'à nouvel ordre en raison de l'impact continu de la COVID-19 sur les activités et les liquidités de la société. Sur la base des résultats du troisième trimestre 2020 et des résultats futurs, l'intention actuelle de la société, sous réserve d'un examen plus approfondi au moment de la prise de décision, est de rétablir le dividende trimestriel régulier au premier trimestre de 2021.

La décision de déclarer un dividende est prise trimestriellement lorsque les états financiers d'un trimestre ou d'un exercice sont présentés au conseil d'administration. Bien qu'il n'y ait aucune garantie qu'un dividende sera déclaré à l'avenir, Vision New Look et son prédécesseur, Fonds de revenu Benvest New Look, ont versé régulièrement un dividende ou une distribution depuis 2005 jusqu'à 2019.

Au 30 octobre 2020, Vision New Look avait 15 660 199 actions ordinaires de catégorie A émises et en circulation.

Annexes

- Tableau A - Faits saillants
- Tableau B - Incidence de la norme IFRS 16
- Tableau C - États consolidés du bénéfice net
- Tableau D - Rapprochement du bénéfice net, du BAIIA ajusté et du BAIIA ajusté attribué aux actionnaires
- Tableau E - Rapprochement du bénéfice net attribué aux actionnaires et du bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires
- Tableau F - Rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation

a) Le BAIIA, le BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté attribué aux actionnaires, le bénéfice net ajusté, le bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires, les flux de trésorerie disponibles, les flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation ne sont pas des mesures normalisées selon les IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises.

À propos de Groupe Vision New Look inc. Vision New Look est un chef de file dans le secteur des soins visuels au Canada, exploitant un réseau de 390 magasins principalement sous les bannières Lunetterie New Look, Vogue Optical, Greiche & Scaff, Iris, et Edward Beiner (aux États-Unis), ainsi que des laboratoires à la fine pointe de la technologie. Les renseignements fiscaux concernant les paiements aux actionnaires sont disponibles à l'adresse www.newlookvision.ca dans la section Investisseurs.

Tous les énoncés contenus dans le présent communiqué autres que ceux ayant trait à des faits historiques sont des énoncés prospectifs, y compris, sans limitation, les énoncés au sujet de la situation financière future, de la stratégie commerciale, des coûts projetés, ainsi que des plans et des objectifs futurs de Vision New Look ou touchant Vision New Look. Les lecteurs peuvent repérer un grand nombre de ces énoncés en prêtant attention aux termes comme « croît », « considère », « s'attend à », « prévoit », « a l'intention », « entend », « estime » et aux termes similaires, ainsi qu'à leur forme négative, et à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel. Les énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et des hypothèses. Bien que la direction de Vision New Look considère que les plans, les intentions ou les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, rien ne garantit qu'elles se révéleront justes. Les facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs et faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés dans les énoncés prospectifs figurant dans les présentes incluent les changements en instance ou proposés à la législation et à la réglementation, la concurrence de concurrents établis et de nouveaux venus, les progrès technologiques, les fluctuations des taux d'intérêt, la conjoncture économique en général, l'acceptation et la demande de nouveaux produits et services et les fluctuations des résultats opérationnels, de même que d'autres risques énoncés dans la notice annuelle courante de Vision New Look, que l'on peut consulter au www.sedar.com. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué sont formulés en date des présentes, et Vision New Look ne s'engage nullement à les mettre à jour publiquement afin qu'ils tiennent compte, entre autres, de renseignements ou d'événements nouveaux, sauf si la loi l'y oblige.

Pour des renseignements additionnels, consultez le site de la société à l'adresse www.newlookvision.ca. Veuillez adresser vos demandes d'information à Mme Lise Melanson au (514) 877-4119.

GROUPE VISION NEW LOOK INC.
Faits saillants
des périodes terminées le 26 septembre 2020 et le 28 septembre 2019

En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

	13 semaines			39 semaines		
	26 sept. 2020	26 sept. 2020 (excl. IFRS 16)	28 sept. 2019	26 sept. 2020	26 sept. 2020 (excl. IFRS 16)	28 sept. 2019
Chiffre d'affaires	86 886 \$	86 886 \$	74 417 \$	182 343 \$	182 343 \$	223 936 \$
Écart en %	16,8 %	16,8 %		(18,6 %)	(18,6 %)	
Écart des commandes de ventes des magasins comparables^{(a)(b)}	13,5 %	13,5 %	1,6 %	—	—	1,9 %
BAILA ajusté attribué aux actionnaires^(b)	34 742 \$	28 989 \$	14 429 \$	51 326 \$	34 105 \$	41 580 \$
Écart en %	140,8 %	100,9 %		23,4 %	(18,0 %)	
% du chiffre d'affaires	40,0 %	33,4 %	19,4 %	28,1 %	18,7 %	18,6 %
Par action (dilué)	2,22 \$	1,85 \$	0,92 \$	3,28 \$	2,18 \$	2,66 \$
Écart en %	141,3 %	101,1 %		23,3 %	(18,0 %)	
Bénéfice net attribué aux actionnaires	14 306 \$	14 852 \$	4 825 \$	1 609 \$	3 209 \$	13 715 \$
Écart en %	196,5 %	207,8 %		(88,3 %)	(76,6 %)	
% du chiffre d'affaires	16,5 %	17,1 %	6,5 %	0,9 %	1,8 %	6,1 %
Bénéfice net par action						
Par action (dilué)	0,91 \$	0,95 \$	0,31 \$	0,10 \$	0,20 \$	0,88 \$
Écart en %	193,5 %	206,5 %		(88,6 %)	(77,3 %)	
Bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires^(b)	16 175 \$	16 721 \$	6 927 \$	7 903 \$	9 503 \$	18 215 \$
Écart en %	133,5 %	141,4 %		(56,6 %)	(47,8 %)	
% du chiffre d'affaires	18,6 %	19,2 %	9,3 %	4,3 %	5,2 %	8,1 %
Par action (dilué)	1,03 \$	1,07 \$	0,44 \$	0,50 \$	0,61 \$	1,17 \$
Écart en %	134,1 %	143,2 %		(57,3 %)	(47,9 %)	
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	34 502 \$	28 479 \$	13 472 \$	53 484 \$	41 396 \$	36 264 \$
Écart en %	156,1 %	111,4 %		47,5 %	14,2 %	
Par action (dilué)	2,20 \$	1,82 \$	0,86 \$	3,42 \$	2,64 \$	2,32 \$
Écart en %	155,8 %	111,6 %		47,4 %	13,8 %	
Flux de trésorerie disponibles^{(b)(c)}	31 860 \$	25 837 \$	11 129 \$	46 248 \$	34 160 \$	29 928 \$
Écart en %	186,3 %	132,2 %		54,5 %	14,1 %	
Par action (dilué)	2,03 \$	1,65 \$	0,71 \$	2,95 \$	2,18 \$	1,91 \$
Écart en %	185,9 %	132,4 %		54,5 %	14,1 %	
Total de la dette^(d)				224 141 \$	224 141 \$	150 469 \$
Dette nette/BAILA ajusté attribué aux actionnaires^{(b)(e)}				2,35	2,64	2,54
Dividende par action en trésorerie^(f)	—	—	0,15 \$	—	—	0,45 \$
Nombre de magasins^(g)				390	390	378

- a) Les magasins comparables sont ceux en exploitation depuis au moins 12 mois. En raison des circonstances exceptionnelles au cours de l'exercice qui ont provoqué la fermeture de la majorité des magasins de la société entre mars 2020 et juin 2020 du fait de la COVID-19, la direction juge que la période depuis le début de l'exercice est non comparable et ne présente donc pas le chiffre d'affaires des magasins comparables pour cette période. Les produits composant le chiffre d'affaires sont comptabilisés lorsque les biens sont livrés aux clients. Toutefois, la direction mesure la performance des magasins comparables sur la base des commandes, qu'elles soient livrées ou non.

- b) Le BAIIA ajusté attribué aux actionnaires, le bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires, les flux de trésorerie disponibles et les commandes de ventes des magasins comparables ne sont pas des mesures normalisées selon les IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres entités. Se reporter aux tableaux D et E pour les définitions et le rapprochement de ces mesures au bénéfice net et au tableau F pour le rapprochement aux flux de trésorerie.
- c) Les flux de trésorerie disponibles sont définis comme étant les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, moins les acquisitions d'immobilisations corporelles.
- d) Le total de la dette est défini comme étant la dette à long terme et les versements échelonnés compte non tenu des obligations locatives aux termes d'IFRS 16.
- e) La dette nette est égale à la dette totale moins la trésorerie. Le BAIIA ajusté attribué aux actionnaires représente le montant des quatre derniers trimestres.
- f) Les montants de dividendes mentionnés dans le tableau ci-dessus se rapportent aux montants déclarés durant les périodes.
- g) L'augmentation du nombre de magasins au cours des douze derniers mois reflète l'acquisition de 19 magasins et la fermeture planifiée de six magasins, de même que la vente d'une clinique.

GROUPE VISION NEW LOOK INC.
Incidence de la norme comptable IFRS 16
pour les périodes terminées le 26 septembre 2020 et le 28 septembre 2019

En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

La société a adopté la norme comptable IFRS 16 Contrats de location à compter du premier trimestre de 2020. Cette norme remplace la norme IAS 17 Contrats de location. La société a appliqué une approche rétrospective modifiée; les résultats d'exploitation des exercices précédents n'ont pas été retraités. L'adoption de cette norme a eu une incidence sur les résultats financiers de la société au en 2020. Certains frais d'occupation précédemment comptabilisés au poste *Autres frais d'exploitation* sont désormais comptabilisés comme charges d'amortissement et frais d'intérêts.

Cette modification a entraîné une réduction des autres frais d'exploitation et une augmentation correspondante du BAIIA par rapport aux mêmes mesures établies aux termes d'IAS 17. Les charges d'amortissement et les frais financiers ont augmenté du fait de l'application de la norme.

L'incidence de la norme IFRS 16 sur les mesures clés au troisième trimestre terminé le 26 septembre 2020 et pour l'exercice à ce jour est résumé dans le tableau ci-dessous:

	13 semaines					39 semaines				
	26 sept. 2020	Incidence d'IFRS 16	26 sept. 2020 (excl. IFRS 16)	28 sept. 2019	Variation (excl. IFRS 16)	26 sept. 2020	Incidence d'IFRS 16	26 sept. 2020 (excl. IFRS 16)	28 sept. 2019	Variation (excl. IFRS 16)
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
BAIIA ajusté attribué aux actionnaires ^(a)	34 742 \$	5 753 \$	28 989 \$	14 429 \$	14 560 \$	51 326 \$	17 221 \$	34 105 \$	41 580 \$	(7 475 \$)
% du chiffre d'affaires	40,0 %	6,6 %	33,4 %	19,4 %	14,0 %	28,1 %	9,4 %	18,7 %	18,6 %	0,1 %
Par action (dilué)	2,22 \$	0,37 \$	1,85 \$	0,92 \$	0,93 \$	3,28 \$	1,10 \$	2,18 \$	2,66 \$	(0,48 \$)
Bénéfice net attribué aux actionnaires	14 306 \$	(546) \$	14 852 \$	4 825 \$	10 027 \$	1 609 \$	(1 600) \$	3 209 \$	13 715 \$	(10 506) \$
% du chiffre d'affaires	16,5 %	(0,6 %)	17,1 %	6,5 %	10,6 %	0,9 %	(0,9 %)	1,8 %	6,1 %	(4,3 %)
Par action (dilué)	0,91 \$	(0,03 \$)	0,95 \$	0,31 \$	0,64 \$	0,10 \$	(0,10 \$)	0,20 \$	0,88 \$	(0,68 \$)
Bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires ^(a)	16 175 \$	(546) \$	16 721 \$	6 927 \$	9 794 \$	7 903 \$	(1 600) \$	9 503 \$	18 215 \$	(8 712) \$
% du chiffre d'affaires	18,6 %	(0,6 %)	19,2 %	9,3 %	9,9 %	4,3 %	(0,9 %)	5,2 %	8,1 %	(2,9 %)
Par action (dilué)	1,03 \$	(0,03 \$)	1,07 \$	0,44 \$	0,63 \$	0,50 \$	(0,10 \$)	0,61 \$	1,17 \$	(0,56 \$)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	34 502 \$	6 023 \$	28 479 \$	13 472 \$	15 007 \$	53 484 \$	12 088 \$	41 396 \$	36 264 \$	5 132 \$
Par action (dilué)	2,20 \$	0,38 \$	1,82 \$	0,86 \$	0,96 \$	3,42 \$	0,77 \$	2,64 \$	2,32 \$	0,32 \$
Flux de trésorerie disponibles ^(a)	31 860 \$	6 023 \$	25 837 \$	11 129 \$	14 708 \$	46 248 \$	12 088 \$	34 160 \$	29 928 \$	4 232 \$
Par action (dilué)	2,03 \$	0,38 \$	1,65 \$	0,71 \$	0,94 \$	2,95 \$	0,77 \$	2,18 \$	1,91 \$	0,27 \$

a) Le BAIIA ajusté attribué aux actionnaires, le bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires et les flux de trésorerie disponibles ne sont pas des mesures reconnues selon les IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres entités. Se reporter aux tableaux D et E pour les définitions et le rapprochement de ces mesures au bénéfice net et au tableau F pour le rapprochement aux flux de trésorerie.

GROUPE VISION NEW LOOK INC
États consolidés du bénéfice net
pour les périodes terminées le 26 septembre 2020 et le 28 septembre 2019

En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

	13 semaines		39 semaines	
	26 septembre 2020	28 septembre 2019	26 septembre 2020	28 septembre 2019
	\$	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires	86 886	74 417	182 343	223 936
Matériaux utilisés	19 576	16 920	43 689	49 666
Rémunération du personnel	21 061	24 864	52 943	75 693
Autres frais d'exploitation	12 810	19 646	38 619	59 784
Bénéfice avant amortissements, perte sur la cession d'immobilisations, frais financiers et quote-part du bénéfice net des coentreprises et entreprises associées	33 439	12 987	47 092	38 793
Amortissements et perte sur la cession d'immobilisations	10 058	4 478	29 343	13 342
Frais financiers, après revenus d'intérêts	4 813	1 750	16 617	7 285
Bénéfice avant la quote-part du bénéfice net des coentreprises et entreprises associées et les impôts	18 568	6 759	1 132	18 166
Quote-part du bénéfice net des coentreprises et entreprises associées	905	459	1 218	1 517
Bénéfice avant impôts	19 473	7 218	2 350	19 683
Impôts				
Exigibles	4 262	2 034	2 407	5 150
Différés	503	7	(1 935)	122
Total des impôts	4 765	2 041	472	5 272
Bénéfice net	14 708	5 177	1 878	14 411
Bénéfice net attribué aux :				
Participations ne donnant pas le contrôle	402	352	269	696
Actionnaires de Vision New Look	14 306	4 825	1 609	13 715
	14 708	5 177	1 878	14 411
Bénéfice net par action				
De base	0,91	0,31	0,10	0,88
Dilué	0,91	0,31	0,10	0,88

GROUPE VISION NEW LOOK INC.
Rapprochement du bénéfice net, du BAIIA ajusté et du BAIIA ajusté attribué aux actionnaires
pour les périodes terminées le 26 septembre 2020 et le 28 septembre 2019

En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

	13 semaines			39 semaines		
	26 sept. 2020	26 sept. 2020 (excl. IFRS 16)	28 sept. 2019	26 sept. 2020	26 sept. 2020 (excl. IFRS 16)	28 sept. 2019
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net	14 708	15 266	5 177	1 878	3 517	14 411
Amortissements et perte sur la cession d'immobilisations	10 058	5 113	4 478	29 343	14 655	13 342
Frais financiers, après revenus d'intérêts	4 813	3 348	1 750	16 617	12 218	7 285
Impôts	4 765	4 963	2 041	472	1 085	5 272
BAIIA^(a)	34 344	28 690	13 446	48 310	31 475	40 310
Rémunération à base d'actions ^(b)	128	128	126	400	400	609
Perte nette sur la variation de la valeur des contrats de change	—	—	(16)	—	—	(4)
Frais liés aux acquisitions ^(c)	278	278	353	1 138	1 138	1 100
Autres éléments non comparables ^(d)	228	228	678	1 346	1 346	(276)
BAIIA ajusté^(a)	34 978	29 324	14 587	51 194	34 359	41 739
Écart en \$	20 391	14 737		9 455	(7 380)	
Écart en %	139,8%	101,0%		22,7%	(17,7%)	
% du chiffre d'affaires	40,3%	33,7%	19,6%	28,1%	18,8%	18,6%
Par action (de base)	2,23	1,87	0,93	3,27	2,19	2,67
Par action (dilué)	2,23	1,87	0,93	3,27	2,19	2,67

Le tableau ci-dessous présente le BAIIA ajusté disponible aux actionnaires de Vision New Look lequel tient compte des participations dans des coentreprises et des entreprises associées.

	13 semaines			39 semaines		
	26 sept. 2020	26 sept. 2020 (excl. IFRS 16)	28 sept. 2019	26 sept. 2020	26 sept. 2020 (excl. IFRS 16)	28 sept. 2019
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
BAIIA ajusté ^(a)	34 978	29 324	14 587	51 194	34 359	41 739
Quote-part du bénéfice net des coentreprises et entreprises associées	(905)	(929)	(459)	(1 218)	(1 311)	(1 517)
BAIIA des coentreprises et entreprises associées	1 619	1 414	788	3 000	2 323	2 682
BAIIA attribué aux participations ne donnant pas le contrôle	(950)	(820)	(487)	(1 650)	(1 266)	(1 324)
BAIIA ajusté attribué aux actionnaires^(a)	34 742	28 989	14 429	51 326	34 105	41 580

- a) Le BAIIA, le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté attribué aux actionnaires ne sont pas des mesures conformes IFRS et ne peuvent être comparés à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Vision New Look croit que le BAIIA, le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté attribué aux actionnaires sont des mesures financières utiles car elles aident à établir la capacité de l'entreprise à générer des fonds de son exploitation. Les investisseurs doivent être conscients que le BAIIA, le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté attribué aux actionnaires ne doivent pas être interprétés comme des alternatives au bénéfice net ou flux de trésorerie, lesquels sont déterminés selon les IFRS.
- b) La rémunération à base d'actions représente la juste valeur des options de Vision New Look dont les droits sont acquis au cours de cette période.
- c) Les frais connexes aux acquisitions d'entreprises comprennent principalement des honoraires juridiques et autres honoraires liés aux acquisitions d'entreprises, qu'elles soient réalisées ou en cours de réalisation.
- d) Les autres éléments non comparables comprennent des charges ponctuelles (revenus ponctuels) en lien avec la restructuration et à des éléments de transitions.

GROUPE VISION NEW LOOK INC.
Rapprochement du bénéfice net attribué aux actionnaires et du bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires
pour les périodes terminées le 26 septembre 2020 et le 28 septembre 2019

En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

	13 semaines			26 semaines		
	26 septembre 2020	26 sept. 2020 (excl. IFRS 16)	28 septembre 2019	26 septembre 2020	26 sept. 2020 (excl. IFRS 16)	28 septembre 2019
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net attribué aux actionnaires	14 306	14 852	4 825	1 609	3 209	13 715
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises	1 834	1 834	1 651	5 270	5 270	4 912
Frais liés aux acquisitions	278	278	353	1 138	1 138	1 100
Rémunération à base d'actions	128	128	126	400	400	609
Autres éléments non comparables	228	228	678	1 346	1 346	(276)
Impôts s'y rapportant	(599)	(599)	(706)	(1 860)	(1 860)	(1 845)
Bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires^(a)	16 175	16 721	6 927	7 903	9 503	18 215
Écart en \$	9 248	9 794		(10 312)	(8 712)	
Écart en %	133,5%	141,4%		(56,6%)	(47,8%)	
% du chiffre d'affaires	18,6%	19,2%	9,3%	4,3%	5,2%	8,1%
Montant par action						
De base	1,03	1,07	0,44	0,50	0,61	1,17
Dilué	1,03	1,07	0,44	0,50	0,61	1,17

a) Le bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires n'est pas une mesure conforme aux IFRS et peut ne pas être comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Vision New Look croit que cette mesure fournit de l'information utile car elle permet la comparaison du résultat net avant l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, les frais liés aux acquisitions, la rémunération à base d'actions, les autres éléments non comparables et les impôts s'y rapportant, lesquels peuvent varier grandement d'un trimestre à l'autre. Les investisseurs doivent être conscients que le bénéfice net ajusté ne doit pas être interprété comme une alternative au bénéfice net déterminé conformément aux IFRS.

GROUPE VISION NEW LOOK INC.
Rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation pour les périodes terminées le 26 septembre 2020 et le 28 septembre 2019

En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

	13 semaines			26 semaines		
	26 sept. 2020	26 sept. 2020 (excl. IFRS 16)	28 sept. 2019	26 sept. 2020	26 sept. 2020 (excl. IFRS 16)	28 sept. 2019
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Bénéfice avant impôts	19 473	20 229	7 218	2 350	4 602	19 683
Ajustements :						
Amortissements et perte sur cession d'immobilisations	10 058	5 113	4 478	29 343	14 655	13 342
Rémunération à base d'actions	128	128	126	400	400	609
Frais financiers	4 952	3 487	1 881	17 025	12 626	7 577
Revenus d'intérêts	(139)	(139)	(131)	(408)	(408)	(292)
Autres	62	62	(123)	(952)	(952)	(208)
Quote-part du bénéfice net des coentreprises et entreprises associées	(905)	(929)	(459)	(1 218)	(1 311)	(1 517)
Impôts (payés) reçus	(376)	(376)	(1 103)	(1 460)	(1 460)	(3 848)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, avant la variation des éléments du fonds de roulement	33 253	27 575	11 887	45 080	28 152	35 346
Variation des éléments du fonds de roulement	1 249	904	1 585	8 404	13 244	918
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	34 502	28 479	13 472	53 484	41 396	36 264

Flux de trésorerie disponibles

	13 semaines			26 semaines		
	26 sept. 2020	26 sept. 2020 (excl. IFRS 16)	28 sept. 2019	26 sept. 2020	26 sept. 2020 (excl. IFRS 16)	28 sept. 2019
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	34 502	28 479	13 472	53 484	41 396	36 264
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(2 642)	(2 642)	(2 343)	(7 236)	(7 236)	(6 336)
Flux de trésorerie disponibles^{a)}	31 860	25 837	11 129	46 248	34 160	29 928

a) Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas une mesure conforme aux IFRS et il est peu probable que l'on puisse les comparer à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Vision New Look croit que cette communication fournit de l'information utile sur les flux de trésorerie disponibles après considération des dépenses en immobilisations. Les investisseurs doivent être conscients que les flux de trésorerie disponibles ne doivent pas être interprétés comme une alternative aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation qui sont déterminés conformément aux IFRS.

Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation

	13 semaines			26 semaines		
	26 septembre 2020	26 sept. 2020 (excl. IFRS 16)	28 septembre 2019	26 septembre 2020	26 sept. 2020 (excl. IFRS 16)	28 septembre 2019
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	34 502	28 479	13 472	53 484	41 396	36 264
Impôts payés	376	376	1 103	1 460	1 460	3 848
Variations des éléments du fonds de roulement	(1 249)	(904)	(1 585)	(8 404)	(13 244)	(918)
Frais liés aux acquisitions	278	278	353	1 138	1 138	1 100
Autres éléments non comparables	228	228	678	1 346	1 346	(276)
Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation^{a)}	34 135	28 457	14 021	49 024	32 096	40 018

a) Les flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation ne sont pas une mesure conforme aux IFRS et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Vision New Look croit que cette communication fournit de l'information utile car elle permet la comparaison des flux de trésorerie nets excluant les impôts payés, les variations des éléments du fonds de roulement, les frais liés aux acquisitions et les autres éléments non comparables, lesquels peuvent varier de manière importante d'un trimestre à l'autre. Certains frais d'occupation précédemment enregistrés dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont désormais présentés dans les flux de trésorerie liés aux activités de financement. Les investisseurs doivent être conscients que les flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation ne doivent pas être interprétés comme une alternative aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation qui sont déterminés conformément aux IFRS.